

POUR UNE REPRÉSENTATION FONCTIONNELLE DE LA CONJUGAISON FRANÇAISE¹

Sonia Gerolimich, Isabelle Stabarin

Dans les collèges anglais du dix-neuvième siècle, quand les pires châtiments corporels avaient échoué sur l'un ou l'autre élève particulièrement rétif ou retors, une légende veut que le censeur lui infligeait en désespoir de cause la conjugaison in extenso d'un verbe français.

Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*.

Une bonne connaissance de la forme des verbes est nécessaire à une communication efficace. Nous observons pourtant que les apprenants en français langue étrangère² ont souvent du mal à maîtriser la morphologie verbale. Il semble donc qu'une attention particulière devrait être portée à cet aspect, à tous les niveaux de l'apprentissage, en fonction des besoins évalués par l'enseignant.

Cependant, comme le constate Eulàlia Vilagines Serra (2001: 229) « La grammaire n'est pas toujours présentée de la façon la plus simple et reste la partie lourde et difficile des cours de langue. [...] L'enseignant est souvent démuné d'outils et d'arguments et ne peut pas toujours montrer la logique du système ou en expliquer les « irrégularités ». De même, la littérature relative à la morphologie du verbe français est foisonnante mais n'apporte pas toujours une présentation claire et rigoureuse.

Aussi notre propos est-il ici de faire le point sur les différentes façons d'envisager la conjugaison verbale en didactique du FLE et de proposer une présentation du système verbal le plus possible simple et exhaustive ainsi que des suggestions pour l'apprentissage.

1 Sonia Gerolimich s'est occupée plus spécifiquement des parties 1.2 (Autres approches) et 2.3 (Passage à l'écrit, Applications pratiques) ; Isabelle Stabarin des parties 1.1 (La classification traditionnelle), 2.1 (Les verbes à l'oral et au présent), 2.2 (Systématisation adoptée) et 2.3 (Les étapes de la systématisation).

2 Nous nous référons en particulier au contexte universitaire italien dans lequel nous exerçons.

1. Approches de la morphologie verbale

Il existe plusieurs types d'approches de la morphologie verbale : les plus traditionnelles, qui préconisent une classification en trois, voire quatre groupes de verbes ; d'autres, influencées par la linguistique, qui proposent d'autres types de regroupements.

1.1. La classification traditionnelle

La classification traditionnelle qui se fonde sur l'ancienne conjugaison latine est inadaptée au français actuel. Son critère principal, celui de la désinence de l'infinitif, ne permet pas une systématisation des flexions verbales. Elle se révèle donc inutile, sinon déroutante.

- Le premier groupe (type *parler*) est présenté comme régulier : en isolant la désinence *-er* de l'infinitif, on obtient un radical qui reste le même pour toute la conjugaison, et auquel on ajoute des désinences fixes. Mais c'est l'approche écrite qui prévaut, nous faisant voir par exemple comme des particularités des verbes tels que *manger*, *commencer* alors qu'ils obéissent à des règles propres au code phonographique du français. *Aller* est parfois considéré comme appartenant à ce groupe, alors que ce verbe est totalement irrégulier.
- Le deuxième groupe (type *finir*) témoigne d'un effort de classification qui ne se fonde pas seulement sur l'infinitif (*-ir*), mais qui prend en compte la forme du verbe conjugué ; notamment de l'affixe *-iss* aux formes du pluriel, initialement indice des verbes inchoatifs. Ce regroupement dénote le souci de distinguer les verbes type *finir* par rapport à d'autres verbes en *-ir* (*partir*, *tenir*, etc.), et constitue une amorce de rationalisation de la conjugaison.
- Le troisième groupe, quant à lui, réunit tous les verbes qui n'appartiennent pas aux deux premiers groupes. Son statut apparaît comme incohérent : alors que les premier et deuxième groupes se caractérisent essentiellement par leur régularité, le troisième groupe est un agrégat de paradigmes très variés. L'appellation *troisième groupe* réunit en réalité plusieurs groupes de conjugaisons présentant des régularités et étiquetés traditionnellement comme des sous-groupes. Mais qu'est-ce qui justifie que les verbes en *-ir/-iss* (du dit 2^{ème} groupe) constituent un groupe à part entière tandis que les verbes en *-indre* (*éteindre*, *se plaindre*, *joindre*) ou en *-uire* (*conduire*, *traduire*), par exemple, constituent un sous-groupe ? Uniquement leur nombre ?³

3 On rencontre les mêmes perplexités chez Pouradier Duteil (1997: 76).

En outre, on observe fréquemment des classifications, à l'intérieur du dit troisième groupe, qui sont faites en fonction d'une désinence commune de l'infinitif, et en particulier, pour certains verbes la désinence ultime : *-re* pour des verbes aussi différents que *prendre, éteindre, conduire, rire, croire*, etc. Il en est de même pour les verbes en *-ir*, comme le font remarquer Grevisse et Goosse (1994: 1202) : « *Acquérir, mourir, ouvrir, sentir, tenir*, par ex., offrent à certains temps des formes tellement dissemblables que la simple identité de désinence à l'infinitif ne saurait justifier le regroupement de ces verbes sous une même rubrique. » Cette approche hétéroclite génère des confusions.

La classification traditionnelle est ainsi remise en cause par différents auteurs, qui tentent à leur tour de proposer d'autres types de regroupement des verbes, plus cohérents et systématiques. « La conjugaison irrégulière, dont les formes s'expliquent par l'évolution historique, impose donc, dans l'état du français actuel, de classer les verbes autrement que sur la seule forme infinitive ; les chercheurs actuels sont unanimes à ce sujet. » (Germain & Séguin 1998: 77).

1.2. Autres approches

Parmi les approches novatrices, les travaux de Jean Dubois sont significatifs ; celui-ci présente en 1967 une systématisation de la conjugaison. Privilégiant une approche essentiellement orale de la morphologie verbale, il adopte « la variation des bases verbales » comme « principe essentiel de son classement », en prenant « comme critères le nombre et la forme des radicaux qui servent de support aux diverses désinences »⁴. C'est ainsi qu'il obtient sept conjugaisons, qui vont des verbes à 1 base (*chanter, ouvrir, conclure*) au verbe à 7 bases (être). La plupart des grammairiens ou linguistes qui se sont penchés sur cette question ont repris le critère du nombre de bases retenu par Dubois et l'ont développé de différentes façons.

- Les bases verbales

En ce qui concerne la notion de base, traditionnellement on considère qu'un verbe est formé d'un radical, porteur de sens, et d'une désinence, marque de mode, temps, et personne, et que c'est à partir de l'infinitif qu'on fait la distinction entre ces deux parties du verbe (*fin-ir*). Différemment, les nouvelles approches déterminent la ou les bases à partir des formes conjuguées : « *connai-s/t* vs *connai-ss-ons/ez/ent* ». On opère en outre une distinction base longue/base

4 Dubois J. (1967) *Grammaire structurale du français, Le verbe*, Larousse, Paris, p. 59.

courte qui met en évidence, pour certains verbes, l'existence d'un morphe latent⁵ (ou consonne latente). Dubois, par exemple présente les bases de devoir, [dwa]/[dwav]/[dev], en indiquant que « l'opposition entre le radical *a* et le radical *b* se fait par l'addition du morphophonème [v] » (Dubois 1967: 69). Grevisse et Goosse (1994: § 758) parlent de « l'addition d'une suite phonique ou affixe », Wilmet (1997) de « l'accroissement par un affixe ».

Dans une optique un peu différente, d'autres (Germain et Séguin 1998 ; Le Goffic 1997 ; Blanche-Benveniste 1997 et surtout Gardes-Tamine 2000) estiment que ce morphe fait partie intégrante du radical et qu'il y a « troncation » au singulier : c'est la base longue, celle du pluriel, qui est donnée comme forme fondamentale, le « morphème soustractif » (Blanche-Benveniste 1997) disparaissant des formes du singulier. On s'aperçoit alors que la base d'un verbe n'est pas forcément la même d'un ouvrage à l'autre. Comme bases de *finir* on trouve aussi bien *fin-* que *fini-* et *fini-/finiss-*. Meleuc & Fauchart (1999), par exemple, considèrent que le « i » doit faire partie du radical puisqu'il apparaît à toutes les conjugaisons et proposent *fini-* comme base de départ ; d'autres encore, comme Gardes-Tamine (2000), qui abordent la morphologie verbale du point de vue de l'évolution phonétique, soutiennent que *finiss-* est la « base fondamentale » de *finir*. Il s'agit cependant de distinguer, comme le fait Claire Blanche-Benveniste (1997: 144), les critères adoptés dans une optique descriptive et scientifique de ceux qui répondent à des exigences purement didactiques : « il est commode de décrire le phénomène en disant que les trois premières personnes du présent de l'indicatif utilisent un radical court, amputé de sa consonne finale. »

Ainsi, comme le font remarquer Sannier, Aubergé et Belrhali (1998), « c'est jusqu'à définition de la notion de base qui peut varier ». Or bien que cette notion ne soit pas définie de façon univoque, elle reste essentielle dans les différentes tentatives de classification de la morphologie verbale. Les bases peuvent varier dans un même paradigme pour des raisons étymologiques : « le verbe *aller* se conjugue avec trois racines issues de trois verbes latins différents : *ambulare* > all-, *ire* > i-, *vadere* > va- » (Germain & Séguin 1998: 75). D'autres fois, au contraire ce sont « les lois du système phonétique de la langue française » qui donnent lieu à des « ajustements morphophonétiques des formes fléchies » (Sannier, Aubergé & Belrhali 1998). C'est par exemple le cas des conjugaisons où il y a modification du timbre vocalique ([a p ε l] / *appellent* vs [a p (ə) l ɔ̃] / *appelons*) ou bien ajout d'un phonème de « liaison », parfois appelé « mouillure » ou yod ([p r i] / *prie* vs [p r i j ɔ̃] / *prions*), transcrit dans certains cas au moyen du graphème « y » (*je paie* / *nous payons*). Pouradier Duteil (1997) considère que les ajustements phonétiques des formes verbales sont des

5 Exemples : le morphe [s] pour des verbes comme *finir, connaître*: [finis/fini], [konɛs/konɛ] ou le morphe [d] pour *rendre, perdre* : [rãd/rã], [perd/per].

automatismes qui ne donnent pas lieu à un véritable changement de base ; elle classe ainsi les verbes type *appeler, crever, céder, payer, nettoyer, appuyer* parmi les « verbes à thèmes uniques » (1997: 199-200). L'approche est en partie similaire à celle de Kilani-Schoch qui insiste sur une « normalité dans le verbe français ». Dans son *Introduction à la morphologie naturelle* (1988: 197), elle soutient que « la conjugaison verbale française est une conjugaison de forme de base et non une conjugaison à thème verbal⁶. Cette règle est une règle à défaut (...): les paradigmes qui y échappent sont définis comme des déviations à apprendre par cœur ». Mêmes constatations chez Gardes-Tamine (2000: 73) selon qui « la morphologie verbale est, dans une très large mesure, prévisible » car elle est « gouvernée par les grandes tendances phonologiques qui jouent dans l'ensemble de la morphologie, en particulier les règles de l'élision consonantique ».

- Autres critères de classification

Pour l'élaboration des systématisations existantes, conjointement à celui de la variation de la base, d'autres critères ont été pris en compte : Meleuc & Fauchard (1999) fondent leur classification aussi sur le taux de fréquence, et, accessoirement, font appel aux désinences écrites d'infinitif.

Gardes-Tamine (2000) – dont l'approche morphophonétique est essentiellement descriptive – et Germain et Séguin (1998) – au sein d'une approche didactique plus globale – regroupent les verbes en deux grandes classes, avant d'en distinguer les bases. Ce regroupement se fonde sur le morphème de l'infinitif, considéré sous son aspect phonique : les verbes en [e] et les verbes en [r] (tous les autres, c'est-à-dire les verbes en *-ir, -re, -oir*). Riegel, Pellat & Rioul (1997) partent d'une classification par désinence d'infinitif (*-er, -ir, -oir, -re*) qui se subdivise en fonction du nombre de bases. Les mêmes principes de classification sont adoptés dans l'ouvrage didactique *Conjugaison progressive du Français*⁷.

Quant à l'ouvrage *Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit* de Le Goffic (1997), on y trouve une classification par groupes traditionnels qui se ramifie ultérieurement en verbes types, verbes desquels on tire les bases (thèmes) dans le but de déterminer des formes-clés, utiles à l'apprentissage.

6 Kilani-Schoch distingue la flexion des formes de base, c'est-à-dire une base toujours identique à laquelle s'ajoute un suffixe et la conjugaison à thème verbal où il y a alternance des formes.

7 Boularès M., Grand-Clément O. (2001) *Conjugaison progressive du Français*, CLE international, Paris.

*Bescherelle, La conjugaison pour tous*⁸, comme la plupart des dictionnaires de conjugaison, reste rattaché à la classification traditionnelle des trois groupes avec la présentation par ordre alphabétique de nombreux verbes-modèles.

Il reste que l'infinitif des verbes demeure, dans la majorité des cas, un outil de description auquel, tôt ou tard, on fait appel. C'est toutefois un critère contre-productif pour la systématisation des verbes dans une approche par bases. On remarque d'ailleurs que ces diverses tentatives de systématisation n'aboutissent pas forcément à une solution plus simple ; elles ne parviennent pas en effet à limiter le nombre de conjugaisons-types. Meleuc & Fauchard (1999: 58) constatent l'impossibilité « d'échapper tout à fait à la complexité relativement élevée de la morphologie verbale, spécifique du français, si on veut effectuer un classement globalisant des verbes ». La référence constante à l'infinitif pour les classifications dénote la difficulté à prendre les distances par rapport à l'écrit⁹, même lorsque l'intention déclarée est d'adopter une approche spécifiquement orale.

2. Pour une systématisation fonctionnelle : propositions pour la classe de FLE

2.1. Les verbes à l'oral et au présent

- Oral

L'oral permet pourtant une approche facilitée. Le français présente à l'oral et à l'écrit deux systèmes morphologiques différents mais c'est la morphologie de l'écrit qui représente la difficulté la plus importante puisque le français n'a pas une orthographe phonétique. En effet, l'écrit est caractérisé par des marques morphologiques souvent redondantes, dont l'oral fait économie (« elles sont jolies » : à l'écrit, 3 marques du pluriel + 2 marques du féminin ; à l'oral 1 marque du pluriel + 1 marque du féminin). Il apparaît ainsi qu'une approche orale de la morphologie du français peut se révéler d'un apprentissage plus aisé. Cette approche aurait l'intérêt de remotiver des étudiants découragés par la complexité du système grammatical français.

Pour ce qui concerne plus proprement l'acquisition de la morphologie verbale, rappelons simplement avec Picoche et Marchello-Nizia que « quatorze désinences à l'écrit correspondent à cinq seulement à l'oral : zéro/ø/e/a/ε¹⁰ devant lesquelles peuvent s'intercaler des 'marques de série verbale' : /j/ ou /r/ ».

8 *Bescherelle, La conjugaison pour tous*, Hatier, Paris, 1997 (revu par M. Arrivé).

9 L'infinitif fournit effectivement des indices pour la conjugaison écrite des verbes.

10 Les désinences écrites correspondent à : *e, es, ent, ons, ont, ai, ez, er, é, a, as, ais, aît, aient*.

« Le résultat, concluent-elles, est que la conjugaison orale moderne du français est d'une complexité modérée. »¹¹ Mais il est encore plus intéressant de constater que les cinq désinences dénombrées se réduisent à trois si on ne prend en considération que la conjugaison du présent, et même deux si on exclut la désinence « zéro ».

- Présent

Les tentatives de systématisation évoquées plus haut prenaient en compte tous les modes et temps verbaux, avec comme résultat une description complexe : de nombreux regroupements et sous-regroupements qui ne nous épargnent pas pour autant les particularités. Considérant au contraire qu'une description du système de conjugaison doit s'appuyer initialement sur le seul temps présent, nous adopterons une systématisation fonctionnelle à partir du présent oral. La même démarche caractérise les travaux de Germain et Séguin (1998), Jaussaud (1986a, 1986b, 1987) et de Pouradier Duteil (1997).

D'un point de vue didactique également le présent est un temps primordial sur lequel il faut miser : outre qu'il assume des valeurs temporelles variées, le présent constitue une base précieuse pour reconstituer, soit pour la formation de formes verbales composées, soit par dérivation¹², d'autres modes et temps verbaux. Ainsi :

- a) Dans la conversation courante, c'est le présent qui prédomine (Cappeau 2004 ; Blanche-Benveniste & Adam 1999) ; c'est donc bien le temps le plus rentable pour la communication spontanée.
- b) Sa fréquence est due à son caractère déictique, mais il assume également des valeurs diverses, telles que présent historique, de vérité générale, d'habitude.
- c) Le présent prend différentes valeurs temporelles en fonction des compléments qui lui sont annexés : *je pars demain ; hier, il me dit ...* (langue parlée).
- d) Les auxiliaires ou les semi-auxiliaires *aller* et *venir* au présent permettent de former le passé composé (*il est parti*), le futur périphrastique (*il va partir*), et le passé récent (*il vient de partir*).
- e) Par analogie on forme l'impératif (sauf pour quelques verbes très irréguliers), ainsi que de nombreuses formes du subjonctif.

11 Picoche, Jacqueline, Marchello-Nizia, Christiane (1996) *Histoire de la langue française*, Nathan, Paris, p. 264.

12 On entend par dérivation le procédé didactique qui consiste à déduire le paradigme verbal d'un temps à partir d'un autre, en l'occurrence ici le présent.

- f) Par dérivation on forme¹³ - l'imparfait : *nous lisons* → *lis* → *je lisais* (seule exception *être*);
- de nombreuses formes du futur et du conditionnel : *je mange-r-ai, j'écri-r-ais*¹⁴;
 - de nombreuses formes du subjonctif : *ils viennent* → *vienn* → *que je vienne*.

Le présent est donc bien un temps fondamental, à partir des formes duquel on peut déduire ou construire la majorité des paradigmes verbaux. L'investissement initial sur ce temps portera ses fruits tout au long de l'étude de la morphologie verbale. C'est donc sur l'apprentissage de la morphologie verbale orale du présent que devront réellement se concentrer les efforts en classe.

2.2. Systématisation adoptée

A partir de ces observations, nous adoptons un regroupement des formes verbales en 5 classes, A, B, C, D, E qui ne tient pas compte seulement du nombre de bases mais surtout de la distribution des bases par personne dans un même paradigme. Nous renvoyons le lecteur au tableau ci-après : « Représentation fonctionnelle des formes du présent à l'oral ».

Le but de ce tableau est de faire ressortir un système de la conjugaison du présent, visant à aider l'apprenant à « comprendre » les formes verbales qu'il a rencontrées au cours de son apprentissage. Cette classification fait apparaître que, de manière constante pour les paradigmes des cinq classes, seules deux désinences sont prononcées : [ɔ̃] pour P4, [e] pour P5. Pour P 1, 2, 3 et 6, la forme verbale coïncide toujours avec la ou les base(s) du verbe¹⁵.

13 Pour Hourcade par exemple, sont dérivés de l'indicatif présent, le subjonctif présent, l'imparfait, le participe présent et le passé simple ; l'impératif est formé avec certaines formes du présent (Hourcade B. (2000) *Dictionnaire explicatif des verbes français, Méthode de la dérivation radicale*, La maison du dictionnaire, Paris, pp. 23-42).

14 Germain et Séguin, p. 77. Les personnes (P) de 1 à 6 correspondent aux formes verbales dans l'ordre du paradigme verbal traditionnel (ex. : P1=1^{ère} personne du singulier, P4 =1^{ère} personne du pluriel). Rappelons que P3 correspond aussi bien à *elle* et *il* qu'à *on*, très employé dans la langue courante, et qui se substitue souvent à P4.

15 Les personnes (P) de 1 à 6 correspondent aux formes verbales dans l'ordre du paradigme verbal traditionnel (ex. : P1=1^{ère} personne du singulier, P4 =1^{ère} personne du pluriel). Rappelons que P3 correspond aussi bien à *elle* et *il* qu'à *on*, très employé dans la langue courante, et qui se substitue souvent à P4.

REPRÉSENTATION DES FORMES CONJUGUÉES DU PRÉSENT À L'ORAL

Formation des formes conjuguées

P 1-2-3 -6 : forme correspondante = base.
 P 4 : forme correspondante = base + [ò].
 P 5 : forme correspondante = base + [e].

Bases et distribution des formes par personne (P) dans un même paradigme = 5 classes de verbes

| A | B | C | D | E |
|--|---|---|---|--|
| base P 1-2-3-4-5-6 ex. : [p a r l] | base P 1-2-3-6 / base P 4-5 ex. : [v w a][v w a] | base P 1-2-3 / *base P 4-5-6 ex. : [f i n i][f i n i s] *= base allongée = base P 1-2-3 + [consonne de l'infinifit] ou [s] ou [z] ou autres. | base P 1-2-3 / base P 4-5- 6 ex. : [k r ɛ̃][k r ɛ n] | base P 1-2-3 / base P 4-5 / base P 6 ex. : [p r ɑ̃][p r ɛ n] / [p r ɛ n] |
| Exemples : gagner, habiter, parler, participer, penser, regarder, travailler, commencer, manger, jouer, remercier, signifier, continuer, s'habituer, créer, essayer(1), payer(1), assaillir, cueillir, ouvrir, découvrir, offrir, souffrir, courir, conclure, exclure | Exemples : appeler, acheter, geler, jeter, lever, espérer, préférer, répéter, acquérir, appuyer, ennuyer, envoyer, nettoyer, essayer(2), payer(2), s'asseoir(1), croire, voir, crier, oublier, distraire, fuir, rire, mourir | Exemples : dormir, partir, sentir, servir, sortir, battre, mettre, convaincre, mordre, perdre, répondre, attendre, entendre, rendre, vendre, répandre, interrompre, suivre, vivre, bouillir, choisir, finir, vieillir, connaître, maudire, accroître, conduire, construire, traduire, interdire, lire, suffire, coudre, plaire, écrire, inscrire, s'asseoir(2) | Exemples : craindre, se plaindre, atteindre, éteindre, peindre, joindre, rejoindre, haïr, résoudre, savoir, valoir | Exemples : apprendre, prendre, venir, devenir, tenir, obtenir, devoir, décevoir, recevoir, pouvoir, vouloir, émuouvoir, boire |

+ 5 verbes inclassables : être, avoir, aller, faire, dire (≥ 3 bases et désinences irrégulières).

(Les verbes seront présentés de préférence avec leurs formes-clés)

La classe A contient tous les verbes unibases : la plupart des verbes en [e], mais également *conclure, ouvrir, courir*, etc. Les trois classes suivantes (B, C, D) regroupent des verbes à deux bases mais se différencient entre elles en fonction de la distribution de P6 dans le groupe de la base 1 ou, au contraire, dans celui de la base 2 du paradigme ; l'autre critère de différenciation est l'aspect des bases d'une même classe : dans la classe D la base 2 est tout à fait différente de la base 1 alors que dans la classe C la base 2 est la même que la base 1, mais allongée d'un morphème. Remarquons en outre que la classe B regroupe essentiellement des verbes dont la base P4-5 ne varie que sous l'effet d'ajustements morphophonétiques (alternance [ə] / [ɛ] ou [e] / [ɛ] ; apparition de [j] devant désinences [ɔ̃] et [e]). Cela permet de distinguer, comme l'a préconisé Dubois, « les oppositions entre radicaux différents et les simples variantes combinatoires de ces mêmes radicaux » (1967: 59).

Dans la classe E enfin, on trouve des verbes à 3 bases. C'est la seule classe où P6 se distingue des autres formes. En outre, hors regroupement, on trouve 5 verbes inclassables, caractérisés par l'irrégularité aussi bien de leurs bases que de leurs désinences.

Pour compléter ce tableau il est important de préciser quelles sont les proportions relatives à chaque classe de verbes : La classe A, celle des verbes à une base, soit les plus faciles à conjuguer, représente presque 90 % des verbes français. Les autres verbes, c'est-à-dire ceux qui posent problème ne représentent qu'une minorité. Déjà dans les classifications entrevues plus haut, les auteurs soulignaient cette disparité entre les groupes et relativisaient la difficulté d'apprentissage des formes verbales. Germain et Séguin observent en effet que « les 12% de verbes irréguliers (637 sur 5535), qui forment une classe fermée, donc figée, se réduisent à une centaine si l'on ne retient pas les verbes rares, vieillis ou moribonds [...] et si l'on ne compte pas les composés [...]. C'est donc bien une centaine de verbes seulement, et non des milliers, qui créent difficulté. » (1998: 74). A travers leurs recherches sur corpus, Blanche Benveniste & Adam (1999: 109) montrent d'ailleurs que de nombreux verbes répertoriés dans les grammaires sont « virtuels » et ne reflètent aucunement les emplois attestés, qui sont « fortement concentrés sur certaines formes plutôt que d'autres ». Signalons à ce propos la tendance des locuteurs français à la substitution de lexèmes verbaux à conjugaison irrégulière par d'autres à conjugaison régulière - ex. : *râler* au lieu de *se plaindre* (Gertner 1973: 80-81, cité in Kilani-Schoch 1988: 197). Quant aux verbes très irréguliers (une douzaine au maximum selon les différentes classifications ; selon notre tableau, les verbes de la Classe E + les 5 inclassables) « ce sont les plus courants donc on peut les acquérir facilement dans une pratique de classe communicative » (Mezalme & Vendreneur 1997: 27). De même, pour Kilani-Schoch (1988: 197) : « Leur haute fréquence, le fait qu'ils dénotent des concepts

fondamentaux, ont pour conséquence qu'ils sont acquis très tôt, facilement stockés et qu'ils résistent à l'analogie. »

2.3. Applications pour la classe de FLE

- Les étapes de la systématisation

Le tableau adopté répond à un besoin de systématisation globale. Les formes verbales sont d'abord introduites en contexte dans des dialogues ou des petits textes au sein de méthodes ou de documents authentiques, oraux comme écrits, mais également dans l'interaction de classe. On les présente en un second temps aux apprenants sous la forme de paradigmes plus ou moins complets. Il s'agit d'une systématisation intermédiaire, celle qu'offrent par exemple les méthodes à l'intérieur des unités. Car, comme le souligne Jausaud (1987: 41), « dans un contexte scolaire, la seule approche audio-orale ne permet pas d'apprendre les formes verbales. [...]. Apprendre à conjuguer ne peut se faire sans un apprentissage spécifique et méthodique ». Enfin une systématisation globale intervient lorsque l'apprenant a déjà rencontré de nombreuses formes verbales et on peut y recourir à différents niveaux d'apprentissage. Comme le souligne Vilagines Serra, pour laquelle il s'agit d'« éviter l'apprentissage par cœur », « la systématisation des données fait ressortir la structure générale et active des mécanismes de déduction et de travail par analogie » (Vilagines Serra 2001: 28).

En fonction des situations d'apprentissage, l'enseignant pourra présenter cette systématisation directement, ou au contraire, s'il opte pour une méthode inductive de conceptualisation il pourra la faire déduire aux apprenants à partir de formes verbales choisies. Le tableau adopté pourrait également être complété au fur et à mesure par les formes verbales rencontrées en contexte.

L'approche orale concrétisée dans le tableau adopté met en évidence l'économie des formes verbales, alors que l'écrit masque les analogies. Les analogies mises à jour, en permettant aux apprenants de prendre conscience de la similarité des formes pour la majorité des verbes, font ressortir la fonction discriminative du pronom sujet en français. On insistera ainsi sur le caractère obligatoire du pronom-sujet, en particulier auprès des apprenants italophones ou de ceux qui, comme eux, ont une langue pro-drop¹⁶. On pourra également signaler son emploi pléonastique chez les locuteurs français, puisque « selon les travaux de Ashby (1982) et Lambrecht (1984), 70% des sujets nominaux en français parlé sont doublés d'un clitique. » (Cabredo Hofherr 2004: 105). En outre, cette approche met en évidence la fréquente coïncidence des formes verbales avec le radical nu (à raison de 2/3), ce qui permet de transformer, à un

16 Langue sans pronom sujet obligatoire.

moment donné, l'approche morphologique en simple approche lexicale. Cette analogie propre à l'oral devrait favoriser la production de formes verbales correctes en discours.

Le passage à la forme écrite, requis dans la plupart des situations d'apprentissage, constituera une étape distincte, à affronter en un second temps.

- Passage à l'écrit

L'acquisition du code écrit consiste d'abord en l'apprentissage d'une correspondance phonie-graphie. La classe B, par exemple, regroupe essentiellement des verbes dont la variation de la base repose sur des ajustements morphophonétiques qu'on apprend à transcrire orthographiquement.

Pour ce qui est des désinences, la présentation est simple. On écrit : *ons, ez, ent* aux formes du pluriel pour toutes les classes de verbes ; *e, es, e* aux formes du singulier pour la classe A (sauf *conclure, courir*) et pour les verbes en *-er* de la classe B ; *s, s, t* ou *d* aux formes du singulier pour les classes C, D (sauf *valoir*), et E (sauf *pouvoir, vouloir*).

Quant aux difficultés orthographiques des verbes, soit elles sont propres aux lexèmes (*craindre* vs *peindre*), soit elles requièrent une attention particulière : par exemple *je bats, je mets* vs *je connais, j'accrois* dans la classe C. Une sensibilisation à l'étymologie des formes verbales peut être une aide supplémentaire : comparer, par exemple, les formes du verbe *être* en français avec celles de sa conjugaison latine ; montrer l'évolution de certaines formes verbales¹⁷.

On mettra aussi en évidence la différence d'orthographe entre les verbes en *-dre* de la classe C et ceux de la classe D : *je perds, je réponds, je mords, je vends* vs *je crains, je peins, je joins, je résous*.

Mais l'acquisition des formes écrites peut aussi advenir de façon autonome et constituer l'essentiel du travail personnel de l'apprenant¹⁸ ; l'acquisition des formes orales – difficilement appropriables dans une activité autonome – se faisant en exclusivité avec l'enseignant. Cela permet de rentabiliser le temps passé avec ce dernier. Cette approche dichotomique demande certes plus d'efforts personnels à l'apprenant pour l'acquisition de l'écrit mais lui garantit une bonne compétence orale. Et c'est un atout important.

17 Voir Picoche & Marchello-Nizia (1996).

18 Ce travail peut alors faire simplement l'objet de rapides évaluations en classe.

- Applications pratiques

Les applications pratiques relatives à l'acquisition des formes verbales, à l'oral comme à l'écrit, s'appuieront sur des formes-clés indicatrices de changement de base. La notion de forme-clé est très présente dans la littérature relative à la didactique de la conjugaison¹⁹ : il suffit de connaître un nombre restreint de formes verbales « modèles », pour déduire l'ensemble du paradigme verbal du présent : 2 personnes pour les verbes à 2 radicaux (ex. : *lire* → *lis* – *lisons*), 3 personnes pour les verbes à 3 radicaux (ex. : *boire* → *bois* – *buvons* – *boivent*)²⁰. Ainsi, pour Le Goffic, « à partir des cas les plus complexes, on peut formuler la règle suivante, [...] qui n'est que l'application au français de la méthode des 'temps primitifs', bien connue des latinistes, anglicistes ou germanistes. Règle : pour pouvoir conjuguer un verbe français, il faut connaître 6 formes-clés²¹. [...] A partir de ces 6 formes-clés, on peut obtenir n'importe laquelle des autres formes de la conjugaison. » (Le Goffic 1997: 30).

Si nous examinons le matériel FLE à disposition, en particulier les ouvrages d'apprentissage des formes verbales accompagnés d'exercices, nous constatons qu'il reste très lié à la classification traditionnelle et à l'écrit. C'est le cas notamment de *Conjugaison progressive du français* (Boularès & Grand-Clément 2000), et de *Conjugaison, 350 exercices* (Bady, Greaves & Petetin 1997). Un autre ouvrage, *Apprendre à conjuguer* (Jausaud 1986a, 1986b), propose bien une classification originale non basée sur l'infinitif et qui tient compte des modifications du radical au présent ; mais les désinences écrites du présent constituent le critère initial de cette systématisation, qui en résulte d'un usage peu aisé. Et les exercices proposés visent, là encore, avant tout l'acquisition des désinences écrites.

Présent, Passé, Futur (Abry, Chalaron & van Eibergen [1987] 2002), en revanche, se démarque par une conception très novatrice de l'enseignement des verbes. Il s'agit d'un petit manuel dont « le système de description retenu s'inspire des travaux de Dubois sur le verbe ; il est fondé sur la notion de base phonétique » (*id.*: 7). L'ouvrage, comme le déclarent les auteurs dans l'*Avertissement*, vise à systématiser et faciliter l'apprentissage des verbes. En effet, l'approche orale à la base de cette présentation permet de mettre en valeur les changements de radicaux ; certains exercices consistent à compléter les

19 Ce concept apparaît chez Le Goffic (1997), Germain & Séguin (1998), Meleuc & Fauchart (1999), Mezalme & Vendreneur (1997).

20 Ces indications sont données dans le *Livre du professeur* de la méthode *Déclic* (2004, chez CLE International) qui a donc tenu compte des dernières recherches dans ce domaine.

21 Les six formes-clés auxquelles se réfère Le Goffic servent à conjuguer tous les temps, pas seulement le présent.

paradigmes verbaux à partir de formes-clés données (cf. Annexe 1). L'ordre proposé pour les formes verbales des différents paradigmes tranche par ailleurs avec celui qui est proposé traditionnellement : P1 P2 P3 **P6** P4 P5 ; celui-ci a l'avantage de mettre en évidence, au moyen d'auxiliaires typographiques, l'appartenance de P6 à l'une ou l'autre base phonétique ou au contraire sa dissociation²². De même, le rapprochement des formes P3 et P6 permet de souligner leur analogie²³ ou au contraire leur dissemblance phoniques : *il court / ils courent, il habite / ils habitent, il veut / ils veulent, il connaît / ils connaissent, il prend / ils prennent*. On connaît bien en effet l'importance d'une bonne compétence discriminative pour l'expression orale, aussi bien en compréhension qu'en production. Signalons encore, pour les verbes à deux bases, un type d'exercice intéressant qui fait apparaître le découpage morphologique des formes verbales (cf. Annexe 2). On apprécie enfin, dans *Présent, passé, futur*, les exercices qui permettent de réemployer les formes verbales étudiées dans des activités communicatives et créatives.

Les enseignants qui voudraient adopter dans un premier temps une approche de la conjugaison à partir des formes orales du présent pourront s'inspirer de ce dernier ouvrage pour créer de nouveaux exercices de systématisation et de réemploi.

Conclusion

Notre recherche nous a permis de constater la grande variété des études sur la morphologie verbale et, paradoxalement, le peu de compte qui en est fait pour l'enseignement de la conjugaison en classe de FLE.

C'est, en effet, la classification traditionnelle du système verbal, d'origine latine, qui prime dans les ouvrages didactiques. Les enseignants se séparent difficilement d'une classification qu'ils connaissent depuis des années et qui leur apparaît donc comme rassurante. Une systématisation plus fonctionnelle semble pourtant s'imposer, comme en témoignent les difficultés des apprenants relatives à la conjugaison.

La classification adoptée ici naît d'une volonté de privilégier l'aspect oral de la morphologie – dans le sillage des recherches sur le français parlé – aspect qui permet de rendre compte des régularités du système. Il en ressort un regroupement en 5 classes, qui consent une présentation logique du système

22 Cet ordre a déjà été préconisé, notamment par Martinet (1979), Germain & Séguin (1998).

23 A propos de P6, Mezalme & Vendreux (1997: 26) font remarquer « qu'elle est parfois semblable aux formes du singulier (*croire, voir, rire...*) mais, le plus souvent, elle s'allonge d'un son consonantique (*partir, finir, mettre, boire, connaître*). La base reste la même qu'au singulier. »

verbal, lequel apparaît comme plus accessible à l'apprenant. Cette classification est volontairement limitée au présent car, d'une part il s'agit d'un temps communicationnellement productif et d'autre part il est intéressant d'un point de vue morphologique puisqu'il permet de générer d'autres temps verbaux.

Cette approche amène également l'apprenant à une compréhension plus ample du fonctionnement de la langue puisqu'elle touche aux différents aspects du système linguistique français (phonétique, phonologie, morphosyntaxe, lexicologie).

Le travail que nous avons proposé représente une première étape, dont une prolongation pourrait porter aussi bien sur les retombées proprement didactiques de la classification adoptée et ses applications pratiques que sur la question de la dérivation éventuelle et la description des autres temps verbaux.

Bibliographie sommaire

- Abry D., Chalaron M.L., Van Eibergen J. ([1987] 2002) *Présent, passé, futur*, PUG, Grenoble.
- Arrivé M. (1997) *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Hatier, Paris.
- Bady J., Greaves I, Petetin A. (1997) *Conjugaison, 350 exercices*, Hachette, Paris.
- Blanc J., Cartier J.-M., Lederlin P. (2004) *Décliv 1*, CLE International, édition italienne coordonnée par M.-C. Chastant, A.M. Crimi, Sansoni per la scuola, Milano.
- Blanche-Benveniste C. (1997) *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.
- Blanche-Benveniste C. (2002) « Structure et exploitation des verbes en français contemporain », *Le Français Aujourd'hui*, 139, pp. 13-22.
- Blanche-Benveniste C., Adam J.-P. (1999) « La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective », *Recherches sur le français parlé*, 15, pp. 87-112.
- Böhme-Eckert G. (2004) « De l'ancien français au français moderne : l'évolution vers un type 'à part' à l'époque du moyen français », *Langue française*, 141, pp. 56-68.
- Bonami O., Boyé G. (2003) « Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français », *Langages : Quoi de neuf en morphologie*, 152, pp. 102-126.
- Boularès M., Grand-Clément O. (2001) *Conjugaison progressive du français*, CLE international, Paris.
- Boyé G. (2000) *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien*, thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Cabredo Hofherr P. (2004) « Les clitiques sujets du français et le paramètre du sujet nul », *Langue française*, 141, pp. 99-109.
- Cappeau P. (2004) « Les sujets de deuxième personne à l'oral », *Langage et société*, vol. 108, pp. 75-90.
- Courtillon J. (2002) *Elaborer un cours de FLE*, Hachette, Paris.
- Dubois J. (1967) *Grammaire structurale du français. Le verbe*, Larousse, Paris.
- Gardes-Tamine J. (2000) *La Grammaire – I Phonologie, morphologie, lexicologie*, Armand Colin, Paris.
- Germain C., Séguin H. (1998) *Le point sur la grammaire*, CLE international, Paris.
- Gertner M. (1973) *The Morphology of the Modern French Verb*, Mouton, The Hague.
- Gougenheim G., Rivenc P., Michea R., Sauvageot A. (1964) *L'élaboration du français fondamental (1^{er} degré)*, Didier, Paris.
- Grevisse M., Goosse A. (1994) *Le Bon Usage*, Duculot, Paris.

- Hourcade B. (1998) *Dictionnaire explicatif des verbes français. Méthode de la dérivation radicale*, La Maison du dictionnaire, Paris.
- Jaussaud F. (1986a) *Comment dire? Apprendre à conjuguer*, CLE International, Paris.
- Jaussaud F. (1986b) *Comment dire ? Exercices pour apprendre à conjuguer*, CLE International, Paris.
- Jaussaud F. (1987) « Et si... on apprenait à conjuguer ? », *Le français dans le monde*, 211, pp. 41-44.
- Kilani-Schoch M. (1988) *Introduction à la morphologie naturelle*, Peter Lang, Berne.
- Leeman D. (1994) *Grammaire du verbe français*, Nathan, Paris.
- Le Goffic P. (1997) *Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit*, Ophrys, Paris.
- Martinet A. (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier/CRÉDIF, Paris.
- Medina C. (2000) « Le présent en poèmes », *Le français dans le monde*, 311, p. 37.
- Meleuc S. (2002) « Le verbe en trois dimensions », *Le Français Aujourd'hui*, 139, pp. 49-57.
- Meleuc S., Fauchart N. (1999) *Didactique de la conjugaison. Le verbe "autrement"*, Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées.
- Mezalme L., Vendreneur E. (1997) « Je... vous ... et l'infinifitif », *Le français dans le monde*, 287, pp. 25-27.
- Picabia L. (1999) « Morphologie autonome et morphologie verbale du français: une représentation de l'auxiliaire », *Langages*, 135, pp. 46-62.
- Picoche J., Marchello-Nizia C. (1996) *Histoire de la langue française*, Nathan, Paris.
- Pouradier Duteil F. (1997) *Le verbe français en conjugaison orale*, Peter Lang, Frankfurt am Main.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (2001) *Grammaire méthodique du français*, PUF, Quadrige.
- Sannier F., Aubergé V., et Belrhali R. (1998) *De la flexion orthographique à la flexion phonétique* ; <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt1998/sannier.htm> (consulté le 11/12/2004).
- Vilagines Serra E. (2001) « Des 'fleurs' pour la morphologie utile », *Recherches sur le français parlé*, 16, pp. 227-239.
- Wilmet M. (1997) *Grammaire critique du français*, Duculot-Hachette, Louvain-Paris.
- Wilmet M. (2002), « Ordo ab chao, Coup d'œil critique sur la conjugaison française », *Le Français Aujourd'hui : Les verbes de la phrase au discours*, 139, pp. 29-38.

Annexe 1 : Exercices extraits de ABRY D., CHALARON M. L., VAN EIBERGEN J. (1987) *Présent, passé, futur*, PUG, Grenoble, p. 15 : Exercices avec formes-clés, paradigmes à déduire.

Verbes à deux bases phonétiques (suite)
Alternance voyelle nasale/voyelle orale + consonne nasale

Présent

Verbes en... INDRE

– Verbes en aindre, eindre :
Craindre, éteindre, peindre, teindre...

J'éteins
Tus [ɛ̃]
Ilt

Ils éteignent [ɛ̃ŋ]
Nousons
Vousez

Verbes en... OINDRE

Rejoindre, poindre...

Je rejoins
Tus [wɛ̃]
Ilt

Ils rejoignent [wɛ̃ŋ]
Nousons
Vousez

15

Annexe 2 : Exercices extraits de ABRY D., CHALARON M.L., VAN EIBERGEN J. (1987) *Présent, passé, futur*, PUG, Grenoble, p. 27 : Verbes à 2 bases, structure des formes verbales.

